



## UNION EUROPÉENNE

### Conseil Permanent de l'OSCE N 966 Vienne, 10 Octobre 2013

---

#### **Déclaration de l'Union européenne en réponse à la présentation par le Secrétaire général du budget unifié 2014**

---

Les Etats membres de l'Union européenne remercient le secrétaire général pour sa présentation du projet de budget unifié 2014, le secrétariat, et l'ensemble des gestionnaires de fonds pour leur contribution à ces travaux de toute première importance. Nous saisissons aussi cette occasion pour formuler tous nos vœux de réussite à M. Alexandre Hoffet, assisté de M. Mathew Quinn, qui conduiront les travaux budgétaires au sein de l'ACMF.

Il est utile de rappeler que les Etats membres de l'Union européenne attachent une importance particulière à la confection d'un budget adapté aux missions de l'OSCE: tout d'abord parce que les Etats membres en sont, de loin, les premiers contributeurs financiers à hauteur de 70%; ensuite, parce qu'ils sont convaincus qu'une politique budgétaire efficace et stratégique est une condition essentielle pour que l'objectif qui nous est commun soit atteint: la consolidation de la sécurité collective dans l'espace de l'OSCE.

La plupart des pays qui contribuent à ce budget font l'objet de réformes structurelles de leur budget national pour tendre vers un maximum d'efficacité avec moins de moyens. Dans un contexte économique difficile, ces mesures d'optimisation sont une obligation. Aussi, comme l'an dernier, nous étudierons ce budget en ayant à l'esprit les nécessaires mesures de rigueur auxquelles les organisations internationales ne peuvent échapper et qui doivent constituer leur ligne directrice. Comme d'autres organisations internationales, l'OSCE doit continuer à tendre davantage vers une stratégie de gestion axée sur les résultats et vers une culture de la performance, de l'évaluation et du renforcement de la bonne gestion. Il est aussi essentiel que les résultats des évaluations soient pris en compte au moment de dessiner les activités de l'Organisation. C'est seulement ainsi qu'elle pourra s'assurer de la pérennité de son financement. Celui-ci doit reposer sur une meilleure répartition de la charge entre Etats participants. C'est

pourquoi nous ne pouvons nous permettre un nouvel échec quant aux travaux relatifs à la réforme des barèmes de quotes-parts de contribution.

Monsieur le Président,

Les enjeux de sécurité dans l'espace OSCE, dans toutes les dimensions, restent préoccupants en particulier dans le domaine de la dimension humaine mais aussi en ce qui concerne le non-règlement des conflits prolongés. Aussi, nous veillerons à ce que les institutions autonomes puissent être dotées des moyens humains et financiers qui leur sont nécessaires pour l'accomplissement de l'intégralité de leur mandat et des demandes croissantes qui y sont liées, y compris dans le domaine de l'observation électorale. Nous refuserons de nous engager, par le biais du budget, à de quelconques discussions politisées visant à remettre en cause les mandats. Ce serait, pour tous, une perte de temps et une perte d'énergie comme cela a été constaté l'an dernier en retardant inutilement l'adoption de notre budget. De même, nous serons particulièrement soucieux de doter les programmes relatifs à la prévention des conflits et à leur résolution de fonds appropriés.

En termes de répartition géographique des ressources, nous restons convaincus, en particulier avec le retrait des troupes de la coalition en Afghanistan en 2014, que l'OSCE doit jouer un rôle croissant en Asie centrale. Or, nous notons que la part consacrée à cette région repose essentiellement sur le projet de proposition d'augmentation des fonds dans notre mission de terrain au Tadjikistan avec le transfert sur le budget unifié du collège de gestion des frontières de Douchanbé. Cette proposition sera examinée attentivement, en vue d'assurer un financement pérenne. De même, nous saluons la continuation des efforts de rationalisation des activités de nos missions de terrain dans les Balkans où le transfert graduel des activités vers les autorités nationales et locales entraîne et soutient l'appropriation nationale des réformes. Les missions de terrain doivent poursuivre dans cette voie, en particulier en maintenant tous les efforts nécessaires de recherche de synergies avec les autres organisations internationales présentes sur place.

Monsieur le Président,

En outre, nous restons préoccupés parce qu'il nous reste un groupe d'éléments et questions fondamentales à résoudre :

- les coûts de personnel sont de nouveau en croissance alors que le nombre d'emplois proposé est en réduction. Reconnaisant quelques efforts déjà entrepris par le Secrétariat pour contenir des coûts, nous réitérons notre souci, évoqué déjà dans les débats pour le PO (Grandes Lignes) et dans le comité budgétaire (ACMF), quant à quelques difficultés persistantes par rapport à la croissance des coûts salariaux. Nous regrettons que la proposition du budget 2014 ne contienne pas les propositions détaillées pour traiter de la question de l'augmentation des coûts salariaux. Nous souhaitons revenir sur cette importante question dans le courant de cette négociation et demandons au Secrétariat de fournir une estimation financière dans la mise en œuvre de différentes options; Cette tendance ne peut que nous contraindre à examiner avec réserve toute proposition de création de postes;

- la part du secrétariat, à périmètre constant, ne cesse d'augmenter au détriment de la part consacrée aux actions de terrain;

- le fonds du renforcement (« augmentation fund »), qui avait été créé à titre provisoire en 2007, continue de financer 73.5 emplois sur les 379 au secrétariat facturés sur le barème des missions de terrain ; nous demanderons que cette question soit traitée. Nous demandons au Département de la gestion et des finances de formuler rapidement de nouvelles propositions ayant pour objectif de transférer les emplois pertinents sur la liste des postes du Secrétariat, en incluant différents modèles de partage de la charge.

Monsieur le Président,

Les Etats membres de l'Union européenne ne ménageront aucun effort dans cette négociation pour faire en sorte que ce budget réponde aux besoins et aux stratégies des structures exécutives dans l'accomplissement de leur mandat. Cela passe par un dialogue soigné, précis et constructif. Ce dernier doit être mené pour prendre en compte les besoins de ceux qui utiliseront ces ressources mais également les contingences auxquelles ceux qui les allouent doivent faire face. C'est ainsi que nous aboutirons à un consensus de qualité.

Merci Monsieur le Président.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\*, l'Islande+, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; la République de Moldavie, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.